

# C'est une maison bleue...



## Chonas-l'Amballan (Isère)

En musique, la note bleue marque un temps suspendu. Ce n'est pas un hasard si **Katy** et **Jacques** ont baptisé ainsi leur maison-atelier. Dans ce lieu refuge du Nord Isère, ils accueillent aussi bien des artistes en résidence que des personnes en quête de ressourcement. Rencontre.

**Texte et photos : Stéphane Perraud**

**D**ans le jardin, les volubilis sont en fleur. Bleues, roses, rouges, violets... Toute la gamme y est. Par la fenêtre s'échappent les notes colorées du violon de Jacques Mayoud. Dans son atelier adjacent, Katy Ollif termine, elle, un collage à base de papiers déchirés. Bienvenue à la nOte bleue, une maison d'artistes conçue par et pour des artistes. Katy et Jacques se sont rencontrés dans les années 70. Elle, plasticienne. Lui, musicien folk. Après une première carrière fructueuse à Lyon, ils rêvent d'un lieu de création artistique ouvert et partagé. C'est en ville qu'ils imaginent d'abord leur projet. Mais faute de local disponible, ils se tournent à la fin des années 90 vers la campagne où le foncier reste plus accessible. *« On a dressé une liste de critères, comme dans une lettre au père Noël, raconte Katy, 71 ans aujourd'hui. Nous voulions une grande maison avec du caractère, de la vue et un jardin à l'abri des regards. Le tout dans un lieu pas trop isolé. Et pas trop cher non plus ! »* En trois ans, le couple visite une cinquantaine de biens. Sans coup de cœur. Jusqu'au jour où... *« On a découvert cette ancienne ferme en pisé du XVIII<sup>e</sup> siècle à Chonas-l'Amballan, un village du Nord Isère dont nous ignorions tout, poursuit Jacques, 66 ans. En passant le porche, on a*



Katy et Jacques cultivent la simplicité volontaire, la bienveillance et le sens du partage.

## Bien commode !

Très utilisé dans le monde rural, le commodat permet au propriétaire d'une maison, d'un local ou d'un terrain de prêter son bien gracieusement. Il s'agit d'un prêt d'usage, défini par l'article 1875 du Code civil. Le preneur à bail s'engage à rendre le bien dans le même état après s'en être servi. Les frais d'entretien sont à sa charge. Plus rarement, des biens non immobiliers peuvent être concernés (automobile, outils, etc). Le contrat prend fin lorsque l'usage du bien cesse, ou à la demande de l'une des parties. Avantage pour l'emprunteur, la gratuité. Avantage pour le propriétaire, faire « vivre » un bien et le faire entretenir sans s'engager sur la durée. Cela permet également de bâtir des relations humaines au-delà d'un aspect purement financier. En ce moment par exemple, Katy et Jacques accueillent Marion, chef de cœur, qui cherchait un endroit pour se ressourcer. Marion ne paie pas de loyer, juste ses charges. Mais elle donne de son temps, s'occupe du jardin, participe aux travaux d'entretien et garde la maison quand ses propriétaires s'absentent. *« C'est beaucoup moins pesant que d'avoir une locataire, estime le couple. Les personnes accueillies s'investissent dans le lieu. Cela s'inscrit dans nos valeurs de partage. On tire du bénéfice à vivre ensemble. »*

*tout de suite su qu'on allait s'installer ici : 650 m<sup>2</sup> de bâti, un terrain avec plusieurs petits jardins secrets, une tonnelle sur laquelle court une vieille vigne... Un charme fou et de bonnes vibrations. Les anciens propriétaires accueillait parfois des réfugiés ou des gens du village en panne de logement. Cette maison avait déjà une vocation. On n'a fait que la perpétuer. »*

### Maison ouverte

Katy et Jacques acquièrent le lieu en 2000 avec l'aide d'un cercle d'amis et de parents bienfaiteurs qui se portent caution solidaire

auprès de la banque et leur prêtent aussi de l'argent. Montant de l'achat : 360 000 € auxquels s'ajouteront au fil des années 120 000 € de travaux pour augmenter progressivement la surface d'accueil. Outre l'habitation principale où vit le couple, on trouve une grande salle pour des activités de groupe, une plus petite pour le travail individuel, une verrière, une cuisine d'appoint, une maison pour accueillir les stagiaires ou les artistes en résidence et un studio pour loger des gens de passage. Le tout rénové avec des matériaux écologiques. En 2001, le même cercle de soutien crée l'association la nOte bleue afin d'animer et gérer le lieu. Elle organise des stages de musique et de chant, des spectacles, des expositions, des cours de yoga et de tai chi... Katy et Jacques, eux, ne souhaitent pas en tirer de revenus. Ils ont signé un commodat (voir encadré) avec cette association, dont ils font évidemment partie. Cette convention permet de mettre gratuitement le lieu à disposition. L'association règle juste un forfait pour les charges et participe à l'entretien. *« C'est un prêt d'usage. Et cela crée un état d'esprit particulier. Notre maison est ouverte. Elle évolue au hasard des rencontres. Outre les artistes, on a pu dépanner des gens du coin qui n'avaient pas de toit pendant leurs travaux. On accueille aussi parfois de jeunes migrants, témoigne Katy. Ce lieu n'est pas fait pour rapporter de l'argent, mais pour générer des relations humaines. On n'a jamais*



Les jardins, parsemés de volubilis, participent au ressourcement des personnes accueillies.

*eu l'intention de faire de l'accueil touristique par exemple. Nous vivons de nos activités artistiques, nous ne sommes pas des hôteliers. »* Dans le jardin, les volubilis attendent le prochain concert qui attirera les amis et les voisins. Peut-être celui de Jacques qui vient de sortir un nouveau disque, entièrement fabriqué à la maison et sans doute ponctué de quelques notes bleues...

## entraide et vous

Katy et Jacques ont une grande cuisine dans laquelle ils aiment recevoir. Ils recherchent activement une cuisinière mixte bois-gaz d'occasion. À acheter, à donner, à échanger contre... À vous de voir.

### Contact

#### La nOte bleue

534 chemin du Marais  
38121 Chonas l'Amballan  
Tél. : 09 77 33 38 94  
<https://maisonatelierlanotebleue.blog>